



Vente de deux ans montés - Hippodrome du Béquet à La Teste de Buch

Jeudi 11 avril 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit à la vente de La Teste-de-Buch du jeudi 11 Avril 2019. Vous trouverez ci-dessous des informations importantes avant l'arrivée de vos chevaux.

Réception sur place :

Les deux ans peuvent arriver à partir du dimanche 7 avril à 9 heures et doivent **impérativement** être sur place le 9 avril avant 10 heures (prévenir Arnault Leraître au 06.08.88.51.52 si autre horaire).

Matériel :

Mis à disposition : un box paillé + foin.

Merci de prévoir seau, mangeoire et cadenas (de taille moyenne) pour les selleries et les boxes vides faisant office de selleries.

Exercice des chevaux :

Lundi après-midi, il sera possible de faire un "trotting" et/ou "galop de chasse" sur la piste ronde derrière la cour Gemix (Osarus).

Mardi après-midi, sera organisé un "warm up" sur le gazon prévu pour les breezes. Merci de prendre en compte les consignes que nous vous donnerons sur place pour respecter le couloir du lendemain.

Le mardi 9 avril à 11 heures, sera organisé un briefing dans la "cour Gemix" devant le local technique d'Osarus.

Suite à cette réunion, il vous sera distribué un torchon avec le numéro qui permettra de différencier les poulains sur la piste notamment pour les photos lors du warm up.

Si ces torchons ont été salis plus qu'il ne faut lors de cet exercice, nous les échangerons à 17h30 au même endroit.

Un membre de l'équipe Osarus passera à l'issue des galops officiels récupérer l'intégralité des torchons après les canters du mercredi.

Présentation des poulains la veille de la vente :

La veille de la vente, **le mercredi 10 avril à 14h30, les deux ans seront présentés au canter sur la piste**. Un ordre de passage vous sera transmis le plus tôt possible. Afin d'établir cette liste, nous aurons besoin que le nom des cavaliers ainsi que le couple qu'ils forment nous soient transmis 8 jours avant la vente. Merci d'envoyer cette liste à leraitre@osarus.com.

Dans cet email, merci de préciser le jour et l'heure prévus pour votre arrivée.

Les cavaliers devront être salariés, entrepreneurs ou munis d'une licence de jockey, et seront sous la responsabilité du présentateur (gilet et casque obligatoires).

La vente débutera à 12h30 le jeudi 11 avril. Les chevaux devront être arrivés dans le rond de présentation au moins 7 lots avant leur passage sur le ring et être munis d'un mors ou d'un chifney.

Liste des documents à fournir au bureau des ventes :

- **Certificat sanitaire** de l'effectif dont votre cheval fait partie datant de **moins de 8 jours**.
- **Test de Coggins négatif de moins de 30 jours** (obligatoire), tout cheval n'ayant pas son résultat de Coggins avant la vente sera considéré comme **ABSENT**.
- **Livret validé** par les Haras Nationaux, **vaccination contre la grippe et la Rhinopneumonie (1)** conformément à l'article 135 du code des courses, (le code des courses a été modifié en 2018) et puce électronique (transpondeur).
Dans le contexte actuel de circulation internationale de la grippe, il est conseillé d'effectuer un rappel si la vaccination grippe date de plus de 6 mois (ne pas vacciner à moins de 10 jours de la vente).
- Carte d'immatriculation ou certificat de vente WEB (édité avant la vente)
- *Un test de la piroplasmose est **fortement conseillé** puisque certaines exportations ne pourront être effectuées en cas de positivité. (IFAT + Elisa de moins de 30 jours).*

Nous vous conseillons de faire préparer par votre vétérinaire un dossier comprenant des clichés radiographiques et une vidéo-endoscopie du larynx à moins de 30 jours de la vente. Vous trouverez ci-joint deux protocoles radios conseillés pour cette vente.

Merci de nous informer si le ou les lots que vous présentez ont un dossier vétérinaire. Osarus affichera sur son site internet la liste des chevaux ayant un dossier et le mentionnera également sur les portes de boxes ainsi que les chevaux testés pour la piroplasmose.

Nous rappelons qu'un contrôle vétérinaire sera effectué la veille de la vente.

Divers :

Les deux ans doivent être munis d'un licol qui deviendra la propriété de l'acheteur. Un licol vous sera facturé en cas de manquement au moment de l'embarquement.

Le rond de longe, qui a été rénové en 2018 (drainage + bardage), sera à disposition pour les wind-tests mais aussi pour permettre certains échanges de cavaliers en toute sécurité entre les lots.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Organisation : Arnault Leraître, 06 08 88 51 52, leraitre@osarus.com

Papiers chevaux : Sophie Fitzpatrick, 06 44 11 78 03, fitzpatrick@osarus.com

Comptabilité : Françoise Leforestier, 06 30 31 94 05, compta@osarus.com

(1) Suite à la nouvelle réglementation de France Galop vis à vis de la vaccination Rhinopneumonie, les chevaux inscrits aux ventes Osarus doivent être vaccinés selon le protocole suivant:

une primo vaccination faite de deux injections entre 21 et 92 jours, un rappel entre 150 et 215 jours suivants la seconde injection de primo-vaccination, puis un rappel moins d'un an après la précédente vaccination conformément aux dispositions de l'article 135-1 du Code des courses au Galop.



IMPORTANT

Documents à fournir au bureau des ventes

Documents obligatoires

- Test de **Coggins négatif** de moins de 30 jours

- Certificat sanitaire** de l'effectif dont votre cheval fait partie datant de **moins de 8 jours**

- Livret **validé par les Haras Nationaux**, avec **vaccinations à jour** contre :
 - ✓ **la grippe** (*dans le contexte actuel, il est conseillé d'effectuer un rappel si la vaccination grippe date de plus de 6 mois*),
 - ✓ **la rhinopneumonie**.

- Carte d'immatriculation ou certificat de vente Web (éditée avant la vente)

Documents conseillés

- Test piroplasmose « IFAT + Elisa » de moins de 30 jours.

- Clichés radiographiques et vidéo-endoscopique du larynx de moins de 30 jours



Protocoles radiographiques conseillés pour la Breeze-Up

		Protocole 38 clichés	Protocole 30 clichés
Extrémité digité- Antérieur	Face	OUI	OUI
	Profil fléchi	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	OUI
	Dorsomédiale	OUI	OUI
	Profil pied	OUI	OUI
Carpe	Dorsolatérale	OUI	OUI
	Dorsomédiale	OUI	OUI
	Profil fléchi	OUI	OUI
	Skyline carpal 3	OUI	OUI
Extrémité digité- Postérieure	Face	OUI	OUI
	Profil	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	
	Dorsomédiale	OUI	
Jarret	Face	OUI	
	Profil	OUI	OUI
	Dorsolatérale	OUI	
	Dorsomédiale	OUI	OUI
Grasset	Face	OUI	OUI
	Profil	OUI	OUI

Pour les radios, nous vous conseillons d'utiliser le format JPEG et de les avoir sur clé USB.

Le dossier radio sera mentionné sur le site internet, les portes de boxes et au bureau des ventes.

VENTE LA TESTE - 11 AVRIL 2019

**CERTIFICAT SANITAIRE
HEALTH CERTIFICATE**

Je soussigné (e)....., docteur vétérinaire, certifie avoir examiné ce jour le (les) cheval (chevaux) suivant (s):

NomLot:

NomLot:

NomLot:

NomLot:

NomLot:

NomLot:

NomLot:

- Ce(s) cheval (chevaux) ne présente (présentent) aucun signe apparent de maladie contagieuse.*
- Il (s) est (sont) exempt(s) de signe clinique de gourme.*
- Il (s) est (sont) vacciné(s) contre la grippe équine (vaccinations obligatoires prévues par le Code des Courses).*
- Il(s) appartient (appartiennent) à un effectif indemne de maladie contagieuse et il(s) est (sont) stationné(s) au haras de (ou entraîné(s)) depuis le:.....*

Je certifie être le vétérinaire habituel de cet effectif.

Fait à, le.....

Signature du vétérinaire - Ce certificat est valable 8 jours